



Montagny-lès-Beaune, le 20 février 2020

PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DE L'ASSOCIATION DES TITINES DE LA COTE

Le comité d'administration de l'association des Titines de la Côte s'est mercredi 19 février 2020 à 18 heures 30 au domicile du président René Pillet à Saint-Loup-Géanges.

Cette réunion a eu lieu à la suite de l'assemblée générale du 15 février 2020 où des élections étaient prévues afin d'élire un président en lieu et place de René Pillet quittant ce poste à cette même date. Au cours de la réunion, aucun candidat ne s'est manifesté et il a été décidé de réunir le comité d'administration afin de débloquer la situation.

Au cours de la dite réunion, le comité d'administration a décidé d'élire Jean-Pierre Ley, président du club de véhicule anciens, Les Titines de la Côte à l'unanimité des membres présents et une abstention.

Le comité d'administration des Titines de la Côte se compose désormais ainsi :

- Président : LEY Jean-Pierre, 10, rue de Francorchamps 21630 POMMARD (assure également les fonctions de secrétaire) ;
- Président-adjoint : POIL Muriel, 2, Impasse Saint-Sulpice 71640 MELLECEY ;
- Trésorière : PILLET Monique, 1, rue de l'Epervière 71350 SAINT-LOUP-GÉANGES ;
- Trésorière-adjointe : ORAIN Françoise, 17, route de Pommard – 21200 BOUZE-LES-BEAUNE ;
- Secrétaire-adjoint : MENAULT Pascal, 10, impasse de la Fosse – 21200 MONTAGNY-LES-BEAUNE ;
- Membres : PILLET René, 71350 SAINT-LOUP-GÉANGES – BLIN Paul, 21200 MONTAGNY-LES-BEAUNE – HABERTHUR Patrice, SAINT-LOUP-GÉANGES – CRUS Mathieu, 21700 QUINCEY ;
- POIL Muriel est également responsable du site internet des Titines de la Côte ;

Fait et clos à Montagny-lès-Beaune, le 20 février 2020

Le président Jean-Pierre Ley

Destinataires : Sous-préfecture de Beaune (bureau des associations) – M. le Maire de Montagny-lès-Beaune – Adhérents.